

	TARIFS €	DOC-GRF-001 Indice : B
		Date : 19/12/2016
		Page : 1 sur 2

Diffusion :	
Personne(s) ou Service(s) pour application :	Service comptabilité
Personne(s) ou Service(s) pour information :	Ensemble du personnel, Patients et visiteurs

Révisions :		
Indice	Date	Objet
A	01/03/2014	Annule et remplace le DOC-GCF-001
B	19/12/2016	Révision Tarif CP

Responsables	Nom	Fonction	Date	Visa
Rédacteur	Patrick MATHEU	Directeur Général	19/12/2016	
Vérificateur				
Approbateur				

	DMT 627	DMT 957	DMT 466
Prix de Journée	134.01	167.80	162.18
Forfait Pharmacie	4.17	4.17	2.17
Forfait Surveillance Médicale SSM	6.27	6.27	5.97
Forfait Entrée	62.98	62.98	61.55
Majoration PMSI	7.68	7.68	6.21
Forfait Activité Non Programmée	0.00	0.00	0.00
Chambre Particulière Premium	68.00	68.00	68.00
Forfait Journalier	18.00	18.00	18.00
<small>Loi du 19.01.83 encaissement pour le compte de la sécurité sociale</small>			
Forfait Administratif	10.80	10.80	10.80
Téléphone ouverture de ligne	5.00	5.00	5.00
Téléphone communication (%)	200%	200%	200%
Eau Minérale 1L5	1.00	1.00	1.00
Eau Gazeuse 1L25	1.50	1.50	1.50
TV+WIFI (jour)	5.00	5.00	5.00
Repas invités	10.00	10.00	10.00

******* Acomptes *******

Forfait journalier :	400.00 €
Chambre particulière :	1000.00 €
Télécommande télévision :	50.00 €

Les acomptes demandés non reçus dans un délai de 7 jours seront susceptibles d'entraîner une rupture de séjour.

Les frais restant à la charge du patient seront facturés et encaissés à la semaine.

Le 19 Décembre 2016,

Patrick MATHEU

Directeur Général